

ISSN 2818-9779



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le jeudi 1er mai 2025 — Vol. 47 N° 207

Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy

2025

Débats de l'Assemblée nationale
Le jeudi 1er mai 2025 — Vol. 47 N° 207

Table des matières

Affaires courantes

Déclarations de députés	9531
Rendre hommage à M. Hubert Landry	
M. Yves Montigny	9531
Souligner la présence de participants au Séminaire des profs	
M. Frantz Benjamin	9531
Rendre hommage à M. Hugues-Armand Assé	
Mme Shirley Dorismond	9531
Appuyer la mobilisation citoyenne pour sauver l'école FACE	
Mme Ruba Ghazal	9532
Rendre hommage à Mme Carmen Caya à l'occasion de la Semaine de l'action bénévole	
Mme Carole Mallette	9532
Souligner le 10e anniversaire de l'évènement communautaire Bols du partage	
M. Gregory Kelley	9532
Rendre hommage à M. Rémy Tremblay à l'occasion de la Semaine de l'action bénévole	
M. Pierre Dufour	9533
Souligner la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs	
M. Pascal Paradis	9533
Souligner la Semaine de l'action bénévole	
Mme Isabelle Poulet	9533
Souligner le départ à la retraite de Mme Nathalie Lévesque	
Mme Christine Fréchette	9533
Souligner la Semaine minière du Québec	
Mme Maïté Blanchette Vézina	9534
Souligner le travail du Centre Alpha Papineau	
M. Mathieu Lacombe	9534
Présence de Mme Dominique Anglade, ex-parlementaire de l'Assemblée nationale	9534
Présentation de projets de loi	9535
Projet de loi n° 990 — Loi modifiant la Loi sur les normes du travail afin d'encadrer l'exercice du télétravail	9535
M. Alexandre Leduc	9535
Mise aux voix	9535
Dépôt de documents	9535
Présence de M. Scott McKay, ex-parlementaire de l'Assemblée nationale	9535
Dépôt de documents (suite)	9536
Questions et réponses orales	9536
Modernisation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont	
M. Marc Tanguay	9536
M. François Legault	9536
M. Marc Tanguay	9537
M. François Legault	9537
M. Marc Tanguay	9537
M. François Legault	9538
M. Marc Tanguay	9538
M. François Legault	9538
Modernisation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont	
M. André Fortin	9538
Mme Sonia Bélanger	9538
M. André Fortin	9539
Mme Sonia Bélanger	9539
M. André Fortin	9539
Mme Sonia Bélanger	9539

Table des matières (suite)

Modernisation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont	
M. Monsef Derraji	9539
Mme Sonia Bélanger	9540
M. Monsef Derraji	9540
Mme Sonia Bélanger	9541
M. Monsef Derraji	9541
Mme Sonia Bélanger	9541
Modernisation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont	
M. André Fortin	9542
Mme Sonia Bélanger	9542
M. André Fortin	9542
M. Jonatan Julien	9542
M. André Fortin	9543
M. Jonatan Julien	9543
Modernisation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont	
Mme Ruba Ghazal	9543
M. François Legault	9543
Mme Ruba Ghazal	9544
M. François Legault	9544
Mme Ruba Ghazal	9544
M. François Legault	9544
Suspension de programmes d'aide à la rénovation	
Mme Christine Labrie	9545
Mme France-Élaine Duranceau	9545
Mme Christine Labrie	9546
Mme France-Élaine Duranceau	9546
Mme Christine Labrie	9546
Mme France-Élaine Duranceau	9546
Modernisation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont	
M. Paul St-Pierre Plamondon	9546
M. François Legault	9547
M. Paul St-Pierre Plamondon	9547
M. François Legault	9548
M. Paul St-Pierre Plamondon	9548
M. François Legault	9548
Motions sans préavis	9548
Rappeler que la population a le droit d'être soignée dans un environnement salubre et que chaque professionnel de la santé mérite un milieu de travail conforme aux normes de sécurité, de salubrité et de respect de la dignité humaine	9549
Mise aux voix	9549
Procéder à des consultations particulières sur le projet de loi n° 92 — Loi modifiant diverses dispositions principalement dans le secteur financier	9550
Mise aux voix	9550
Avis touchant les travaux des commissions	9550
Ajournement	9551

Le jeudi 1er mai 2025 — Vol. 47 N° 207

(Neuf heures quarante et une minutes)

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Bon jeudi. Vous pouvez vous asseoir.

Affaires courantes

Déclarations de députés

Donc, nous débutons nos travaux avec la déclaration de députés, et je cède immédiatement la parole à M. le député de René-Lévesque.

Rendre hommage à M. Hubert Landry

M. Yves Montigny

M. Montigny : Mme la Présidente, ce matin, ce matin, Mme la Présidente, j'aimerais mettre en lumière un homme dévoué dont l'engagement bénévole exemplaire rayonne depuis de nombreuses années au sein de notre communauté.

Son implication débute au sein de l'association des employés de la papetière, où il occupe divers rôles pour offrir du divertissement aux employés et à leurs familles. En 2004, il joint les Chevaliers de Colomb de Baie-Comeau et y assume aujourd'hui la fonction de grand chevalier du conseil 9094. Je tiens à souligner la générosité de son engagement, qui lui a d'ailleurs valu la médaille de l'Ordre du Mérite Nord-Côtier, en 2015, ainsi que la Médaille du lieutenant-gouverneur du Québec pour son service bénévole à la filiale 003 de la légion.

Son impact positif sur la communauté est impressionnant. Humble et enthousiaste, il s'engage par plaisir et anime par la fierté de contribuer au mieux-être des personnes.

M. Hubert Landry, merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, nous poursuivons avec M. le député de Viau.

Souligner la présence de participants au Séminaire des profs

M. Frantz Benjamin

M. Benjamin : Mme la Présidente, j'aimerais souligner la présence parmi nous des participantes et participants à la cinquième édition du Séminaire des profs.

Cette activité éducative de l'Assemblée nationale réunit durant trois jours des professionnels de l'éducation de niveaux primaire et secondaire et des étudiants universitaires dans ce domaine afin d'approfondir leur connaissance de la démocratie et du parlementarisme. Par des visites guidées, des conférences données par des spécialistes de l'Assemblée nationale, des offres de services et des ateliers de travail, nous souhaitons inspirer les aspirants à devenir des fiers ambassadeurs et ambassadrices de nos institutions démocratiques.

Nous savons à quel point le personnel enseignant accomplit un travail essentiel. Au-delà de la matière enseignée, ce sont bien souvent des façons d'être et d'agir qui sont transmises en classe. La participation de ces pédagogues au Séminaire des profs témoigne de leur sensibilité aux valeurs de citoyenneté et d'engagement et de leur désir d'assumer un rôle de modèle tant auprès de leurs élèves que dans leur communauté.

Je tiens à féliciter ces professionnels de l'éducation pour leur travail au quotidien et leur souhaite une expérience des plus enrichissantes à l'Assemblée nationale.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, nous poursuivons avec Mme la députée de Marie-Victorin.

Rendre hommage à M. Hugues-Armand Assé

Mme Shirley Dorismond

Mme Dorismond : Mme la Présidente, je prends la parole au nom de mon collègue de Vanier-Les Rivières, Mario Asselin, dans le cadre de la Journée d'infirmières et infirmiers auxiliaires, qui aura lieu le 5 mai. Nous tenons à mettre en lumière le travail de M. Hugues-Armand Assé, présent dans les tribunes.

Infirmier auxiliaire au CHSLD Christ-Roi, M. Assé sera la vedette du premier épisode de la websérie *On change le monde*, produite par l'OIIAQ.

Arrivé de la Côte d'Ivoire il y a quatre ans, il a pris sa place auprès des usagers, mais aussi de ses collègues. Il se démarque par la bienveillance et sa facilité à tisser des liens de confiance avec toute l'équipe soignante. C'est un professionnel de marque, qui est apprécié des usagers et de leurs proches.

D'infirmière à infirmier axillaire, merci, M. Assé, pour la qualité des soins que vous prodiguez auprès de nos aînés. Et bonne Journée d'infirmières et d'infirmiers auxiliaires!

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Maintenant, je cède la parole à Mme la députée de Mercier.

Appuyer la mobilisation citoyenne pour sauver l'école FACE

Mme Ruba Ghazal

Mme Ghazal : Merci, Mme la Présidente. Aujourd'hui, je veux reconnaître l'implication remarquable de toute la communauté FACE qui se bat pour sauver notre école.

L'école FACE est un modèle unique en Amérique du Nord. Depuis 50 ans, ce joyau éducatif et artistique unit francophones et anglophones du primaire et du secondaire dans un bâtiment d'une valeur patrimoniale exceptionnelle qui date de 1914.

C'est avec consternation qu'on a appris que le ministre de l'Éducation abandonnait le projet de rénovation de l'école. Un panneau «À vendre» y sera bientôt installé. Ce n'est ni plus ni moins qu'abandonner nos bâtiments patrimoniaux et organiser la rénoviction de plus de 1 300 élèves.

Pour éviter cet abandon, je vous invite, tout le monde, à signer la pétition, rendue à plus de 11 000 noms, et à soutenir Zoë, Gaspard ainsi que les parents et les élèves qui se mobilisent.

Merci de vous battre pour le bien commun. Et, comme vous le dites si bien, notre école n'est pas à vendre.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Maintenant, Mme la députée de Huntingdon, à vous la parole.

Rendre hommage à Mme Carmen Caya à l'occasion de la Semaine de l'action bénévole

Mme Carole Mallette

Mme Mallette : Mme la Présidente, pour souligner la Semaine de l'action bénévole, je tiens à remercier du fond du coeur tous les bénévoles qui s'impliquent dans nos communautés. Vous êtes appréciés, et ce, à chaque moment où vous prêtez main-forte.

Une mention spéciale à notre citoyenne de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Mme Carmen Caya. Son niveau d'implication est exceptionnel. Elle fut l'instigatrice de la création de la bibliothèque de Saint-Paul en apportant des livres à la municipalité pour prêter aux citoyens. Elle est toujours bénévole à la bibliothèque en offrant des heures de contes, entre autres.

Membre du club Optimiste de la municipalité, Mme Caya participe à l'organisation de plusieurs activités pour les jeunes. Elle fait d'ailleurs partie du comité d'établissement de l'école primaire Alberte-Melançon. Son conjoint et elle sont responsables du comité Aide à la famille. Un soutien alimentaire est offert à la guignolée et tout au long de l'année.

Il y a des madames Caya partout dans nos municipalités, et leur action bénévole nous rappelle à quel point ces engagements sont importants pour toute notre communauté.

Bravo et merci à nos bénévoles!

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Maintenant, nous poursuivons avec M. le député de Jacques-Cartier.

Souligner le 10e anniversaire de l'évènement communautaire Bols du partage

M. Gregory Kelley

M. Kelley : Ce samedi marquera le 10e anniversaire de l'évènement Bols du partage. Organisée par la Corbeille de Pain, cette journée rassemble la communauté de l'Ouest-de-l'Île autour d'une cause essentielle : la sécurité alimentaire des personnes vulnérables.

Each year, hundreds of West Islanders come together for the Empty Bowls event, a powerful initiative that unites our community to raise vital funds in support of those facing food insecurity. What makes this event truly special is its concept. Every bowl is purchased, is handcrafted and generously donated by local potters, like my friend Susan Weaver, who dedicated countless hours supporting this meaningful cause.

I would like to extend my heartfelt thanks to the entire team at Bread Basket, as well as the many volunteers and potters whose dedication makes this event possible. Congratulations on 10 years of impactful community service! Félicitations pour ces 10 ans d'engagement au service de la communauté!

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole à M. le député d'Abitibi-Est.

**Rendre hommage à M. Rémy Tremblay à l'occasion
de la Semaine de l'action bénévole****M. Pierre Dufour**

M. Dufour : Merci, Mme la Présidente. Dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole, il est de mise que ma minute de député porte sur les réalisations d'une personne émérite de Senneterre, soit M. Rémy Tremblay.

Investi depuis plus de 50 ans au sein de sa communauté, Rémy est un actif inestimable pour subvenir à son milieu. Voici un bref aperçu de ses nombreuses implications au fil du temps : membre fondateur du club Optimiste de Senneterre — depuis 1973 — président du Club cycliste de Senneterre, bénévole lors de 35 éditions du Tour de l'Abitibi, pour lequel il assumera la présidence et la responsabilité de l'étape signature du départ sous terre à la Cité de l'Or, bénévole du club de motoneige de Senneterre depuis plus de 30 ans, bénévole pour la guignolée, les Jeux du Québec, la fête nationale et bien d'autres. Rémy a aussi été un des acteurs qui a permis à la municipalité de se doter d'un très beau parc à jeux d'eau pour accommoder les jeunes familles.

Lorsqu'on parle avec lui de bénévolat, Rémy nous mentionne que ses implications lui ont permis de se créer de nouvelles amitiés, de développer ses compétences et de contribuer à son milieu de vie.

Cher Rémy, et à vous tous qui vous investissez dans le bénévolat, merci de vous investir pour vos communautés. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole à M. le député de Jean-Talon.

Souligner la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs**M. Pascal Paradis**

M. Paradis : En ce 1er mai, j'aimerais souligner la Journée internationale des travailleurs et travailleuses. C'est l'occasion de rappeler l'importance de la justice sociale dans le monde du travail et du respect des droits des travailleurs.

Au Québec, cette commémoration prend une signification particulière. Avec un riche héritage de luttes sociales et de dialogue constructif, le Québec a vu naître de nombreuses initiatives visant à améliorer les conditions de travail, à promouvoir l'équité salariale et à protéger les droits des travailleuses et travailleurs.

En tant que député du Parti québécois, je continuerai à défendre notre héritage en matière de droit du travail, dont l'adoption de la Loi sur les normes du travail, la création d'une nouvelle Commission de la santé et de la sécurité du travail, la création de la Commission sur les normes du travail, la création du Fonds de solidarité de la FTQ, et j'en passe.

Dans un contexte où ces droits sont remis en question, on ne doit jamais oublier l'humain derrière l'emploi. On ne doit pas oublier non plus le fait qu'en faisant avancer les droits des travailleurs et travailleuses on fait avancer toute la société.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, je cède la parole à Mme la députée de Laporte.

Souligner la Semaine de l'action bénévole**Mme Isabelle Poulet**

Mme Poulet : Merci, Mme la Présidente. Je rends hommage à tous celles et ceux qui, bénévolement, consacrent temps, cœur et énergie au bien-être de nos concitoyens. Être bénévole, c'est grandir, c'est se dépasser et c'est contribuer activement à un monde plus solidaire, plus bienveillant.

Chers bénévoles de la circonscription de Laporte, vous occupez une place importante dans notre communauté. En donnant de votre temps et en partageant vos compétences et intérêts, et ce, sans rien attendre en retour, vous contribuez notamment à améliorer la qualité de vie de nombreuses personnes, tout en soutenant des missions tout aussi diverses.

À vous tous, permettez-moi de signifier toute ma reconnaissance au regard de l'impact positif qu'a votre implication dans notre milieu de vie. Je tiens à remercier chaleureusement pour votre dévouement et votre générosité. Vous faites preuve d'altruisme et vous méritez tout mon respect. Votre temps est tellement précieux, merci de nous le partager.
• (9 h 50) •

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Maintenant, je cède la parole à Mme la députée de Sanguinet.

Souligner le départ à la retraite de Mme Nathalie Lévesque**Mme Christine Fréchette**

Mme Fréchette : Merci, Mme la Présidente. Aujourd'hui, je souhaite rendre hommage à une femme remarquable, une véritable mémoire vivante d'Investissement Québec, et j'ai nommé Mme Nathalie Lévesque.

Après plus de 32 ans de loyaux services, elle prendra sa retraite, le 15 mai prochain. Pendant plus de trois décennies, Mme Lévesque a incarné l'expertise, la rigueur et l'engagement au service du développement économique du Québec. Son parcours, sa connaissance fine de l'organisation et son dévouement indéfectible fait d'elle une référence incontournable.

au sein d'Investissement Québec. Elle a contribué de manière concrète et de manière durable à la croissance de notre économie et à la prospérité du Québec de même que ses régions.

Au nom de ses collègues et de l'Assemblée nationale, je tiens à remercier chaleureusement Mme Nathalie Lévesque pour son immense contribution.

Alors, bonne retraite, chère Nathalie, et surtout un immense merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Maintenant, je cède la parole à Mme la députée de Rimouski.

Souligner la Semaine minière du Québec

Mme Maïté Blanchette Vézina

Mme Blanchette Vézina : Merci, Mme la Présidente. À l'occasion de la Semaine minière, je tiens à souligner l'importance cruciale de l'industrie minière pour le Québec, notre économie et notre avenir collectif.

Le secteur minier est non seulement un moteur de développement économique, mais il est également au cœur de la transition énergétique et de l'innovation durable. Dans le contexte géopolitique actuel, les minéraux critiques et stratégiques prennent une importance grandissante. L'accès sécuritaire et responsable à ces ressources est devenu essentiel pour soutenir la souveraineté économique, la transition énergétique et la compétitivité industrielle du Québec. Le développement de notre expertise en exploration, en extraction et en transformation de ces minéraux est plus que jamais stratégique, et le Québec a un rôle clé à jouer.

Je souhaite aussi rendre hommage aux travailleuses et travailleurs de cette industrie qui, chaque jour, contribuent à bâtir un Québec plus fort, plus autonome et plus prospère. Leur savoir-faire, leur résilience et leur engagement envers des pratiques responsables sont exemplaires.

Je réitère mon appui à une industrie minière innovante, responsable et ancrée dans le respect des communautés et de l'environnement.

Bonne Semaine minière à tous et à toutes!

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Donc, nous allons conclure cette rubrique avec M. le député de Papineau.

Souligner le travail du Centre Alpha Papineau

M. Mathieu Lacombe

M. Lacombe : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je souhaite souligner, aujourd'hui, l'apport d'un important organisme qui est situé dans ma circonscription et qui depuis maintenant plus de 40 ans se fait un devoir d'offrir en cadeau la capacité de lire, la capacité d'écrire à ceux et celles qui éprouvent des difficultés.

Fondé en 1984 à Buckingham, à Gatineau, le Centre Alpha Papineau propose une façon d'apprendre qui est différente, à son rythme, en petits groupes, selon les besoins et dans un environnement communautaire où chaque personne peut reprendre confiance, développer ses compétences et retrouver ce goût de l'apprentissage.

Avec 53 % de la population québécoise qui a de la difficulté à lire, qui a de la difficulté à écrire, l'alphabétisation populaire, c'est sans contredit un service essentiel.

Pour conclure, à la directrice générale du Centre Alpha Papineau, Julie Tittley, et à toute son équipe dévouée, merci beaucoup pour ce que vous accomplissez au quotidien. Votre travail est précieux pour l'ensemble de la circonscription.

Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Cela met fin à la rubrique de déclarations de députés. Et je suspends les travaux quelques instants.

(Suspension de la séance à 9 h 55)

(Reprise à 10 h 07)

La Présidente : Bonjour, tout le monde. Mesdames messieurs, bienvenue. Bienvenue au parlement. Le parlement du Québec, c'est chez vous.

Messieurs dames les députés, nous allons nous recueillir quelques instants.

Je vous remercie beaucoup. Veuillez vous asseoir.

Présence de Mme Dominique Anglade, ex-parlementaire de l'Assemblée nationale

Alors, aujourd'hui, j'ai le plaisir de souligner la présence, dans les tribunes, de Mme Dominique Anglade, ancienne députée de Saint-Henri—Sainte-Anne.

Nous poursuivons les affaires courantes.
Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles.

Présentation de projets de loi

À la rubrique Présentation de projets de loi, M. le leader du deuxième groupe d'opposition.

M. Cliche-Rivard : Merci. Bonjour, Mme la Présidente. Je vous demande d'appeler l'article a du feuillet.

Projet de loi n° 990

La Présidente : À l'article a du feuillet. M. le député d'Hochelaga-Maisonneuve présente le projet de loi n° 990, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail afin d'encadrer l'exercice du télétravail. M. le député.

M. Alexandre Leduc

M. Leduc : Merci, Mme la Présidente. Permettez-moi de souhaiter un bon 1er mai à tous les travailleurs et travailleuses du Québec.

Ce projet de loi apporte certaines modifications à la Loi sur les normes du travail en matière de télétravail.

Le projet de loi prévoit qu'une personne salariée a droit au télétravail jusqu'à concurrence de 40 % de ses heures de travail si la nature du travail le permet. Il prévoit également qu'un employeur peut exiger le télétravail à certaines conditions. Il permet par ailleurs d'excéder ce seuil d'heures de télétravail dans certains cas.

Le projet de loi prévoit que la personne salariée ou l'association accréditée et son employeur conviennent d'un plan de télétravail.

Le projet de loi permet à la personne salariée de fournir sa prestation de travail selon l'horaire qui lui convient, sauf exception.

Le projet de loi prévoit que l'employeur doit rembourser les dépenses nécessaires selon différentes modalités.

Le projet de loi interdit l'utilisation, par l'employeur, de logiciels de télésurveillance dans son exercice de direction et de contrôle.

Le projet de loi oblige l'employeur à adopter et à rendre disponible une politique de télétravail.

Le projet de loi habilite le gouvernement à préciser des éléments dans la politique de télétravail ou à en inclure d'autres, et ce, notamment selon la taille et le secteur d'activités de l'entreprise.

Enfin, le projet de loi prévoit un recours auprès de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail lorsque la personne salariée est en désaccord avec l'employeur quant au respect des dispositions de la présente loi ou du plan de télétravail.

Merci beaucoup.

• (10 h 10) •

La Présidente : Et je reconnais M. le leader du deuxième groupe d'opposition.

M. Cliche-Rivard : Sur l'adoption, je vais vous demander un vote électronique, s'il vous plaît.

Mise aux voix

La Présidente : C'est votre droit absolu. Vous êtes toutes et tous à vos places? Alors, la période de vote est maintenant ouverte.

La période de vote est maintenant terminée. M. le secrétaire général, le résultat.

Le Secrétaire : Pour : 99
Contre : 0
Abstentions : 0

La Présidente : Cette motion est adoptée.

Dépôt de documents

À la rubrique Dépôt de documents, Mme la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

Mme Guilbault : Oui, Mme la Présidente, permettez-moi de déposer le rapport annuel de gestion 2024 de la Société de l'assurance automobile du Québec.

Présence de M. Scott McKay, ex-parlementaire de l'Assemblée nationale

La Présidente : Et vous allez me permettre de souligner la présence de M. Scott McKay, ancien député de l'Assomption et de Repentigny.

Dépôt de documents (suite)

Et, toujours à la rubrique Dépôt de documents, M. le leader du gouvernement, vous en avez plusieurs, ce matin.

M. Jolin-Barrette : Oui, Mme la Présidente. Bonjour à vous.

Je dépose les réponses aux pétitions déposées en Chambre le 18 mars 2025 par la députée de Sherbrooke, le 19 mars 2025 par la députée de Westmount—Saint-Louis, le 20 mars par le député des Îles-de-la-Madeleine et le député de Jean-Lesage et le 27 mars par le député de Rosemont.

Je dépose également les réponses aux questions inscrites au feuillet le 18 mars 2025 par le député de Pontiac, le 20 mars 2025 par le député de Marguerite-Bourgeoys, en remplacement de la réponse déposée le 9 avril 2025, le 25 mars 2025 par la députée de Robert-Baldwin et le 27 mars 2025 par la députée de D'Arcy-McGee. Merci.

La Présidente : Ces documents sont déposés.

Il n'y a pas de dépôt de rapports de commissions ni de dépôt de pétitions.

Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions ni d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

Questions et réponses orales

Nous en sommes maintenant rendus à la période de questions et de réponses orales, et, pour ce faire, je cède la parole, en question principale, au chef de l'opposition officielle.

Modernisation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Mme la Présidente, HMR, c'est une honte. HMR, c'est la honte imposée aux Québécoises et Québécois par ce mauvais gouvernement caquiste. Elle a été promise, la réfection, deux fois, en 2021, en 2023. Le ministre de la Santé avait même dit : Tous les fils sont attachés, vous verrez la pépinière dans la cour en 2024. Ce n'était pas vrai, Mme la Présidente. Le premier ministre nous impose un faux choix entre la honte et la décrépitude et la décote du Québec. Ça, c'est la réponse d'un incapable, Mme la Présidente, c'est ce qui arrive.

Des voix : ...

La Présidente : Attention! C'est beau. M. le leader du gouvernement, je veux vous entendre. Mais, M. le chef de l'opposition officielle, vous savez très bien que vous êtes allé trop loin. Qu'avez-vous à dire, M. le chef de... M. le leader?

M. Jolin-Barrette : Ce sont des propos blessants, Mme la Présidente. En vertu de l'article 35, je vous demanderais de demander au chef de l'opposition officielle de retirer ces propos.

La Présidente : Je vous dirais qu'il s'agit ici d'insultes. Alors, M. le chef de l'opposition officielle, je vous invite à retirer ce que vous venez de dire...

Une voix : ...

La Présidente : ...et de poursuivre dans le respect. La critique est permise, mais demeurons dans le respect.

M. Tanguay : Mme la Présidente, mardi soir, un orage a jeté à terre l'hôpital. Panne d'électricité. Pendant une heure, des défaillances de la génératrice ont fait en sorte que l'unité des soins intensifs, le bloc opératoire ont tous les deux été jetés dans le noir.

Ce matin, je me lève pour poser une question au premier ministre sur HMR, et Yves Poirier vient de tweeter, il y a 14 minutes, qu'à l'heure où on se parle : «Nouveau. Il pleut ce matin dans une salle d'attente de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. Il s'agit de la salle d'attente de l'échographie cardiaque à l'étage des soins intensifs et du bloc opératoire.» Ça ne s'invente pas, ça, Mme la Présidente.

Le message au premier ministre lancé par Dre Lacaille-Ranger est le suivant : «Je ne peux pas croire que ça va prendre une catastrophe.»

Question au premier ministre : Attendez-vous un mort, une catastrophe, pour agir?

La Présidente : La question s'adresse à la présidente, M. le chef, vous le savez. La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, comme je l'ai déjà dit, comme le disait Talleyrand, je vais le répéter à chaque fois que le chef de l'opposition officielle va faire des déclarations comme il vient de le faire, tout ce qui est excessif est insignifiant.

La Présidente : Alors, hier, je me suis levée pour la même citation. M. le premier ministre, vous ne pouvez pas faire...

Des voix : ...

La Présidente : Vous ne pouvez... Laissez-moi gérer. Vous ne pouvez pas faire indirectement ce que vous ne pouvez faire directement. Il s'agit d'une insulte également. Je vous invite à la retirer et poursuivre.

M. Legault : ...retire, comme le chef de l'opposition officielle, qui s'amuse à dire des choses qu'il sait qu'il n'a pas le droit de dire, puis ensuite il les retire.

Mme la Présidente, dans le dossier de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, oui, il y a du travail à faire, des rénovations à faire, et on est tous d'accord avec ça. Le défi ou problème qu'on a, c'est qu'on est passés d'investissements en infrastructures de 9 milliards par année sous les libéraux à 19 milliards par année, donc plus du double, par le gouvernement de la CAQ. Pourquoi, Mme la Présidente? Parce qu'il y a eu de la négligence pendant les années libérales.

Je vous donne quelques exemples. Et je suis certain qu'entre autres l'ancienne députée libérale de Vaudreuil va être d'accord avec moi. Le pont de l'Île-d'Orléans, ça coûte très cher, beaucoup plus cher que... l'Île-aux-Tourtes, pardon. Je commence... Je vais aussi, ensuite, parler de l'Île-d'Orléans, mais parlons de l'Île-aux-Tourtes. Puis, oui, je connais bien, je viens de Sainte-Anne-de-Bellevue, donc je connais très bien le pont de l'Île-aux-Tourtes, qui part de Senneville, juste à côté de Sainte-Anne. Et donc ça coûte beaucoup plus cher que prévu.

Je vais continuer.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Mme la Présidente, ce matin, au moment où on se parle, l'infiltration d'eau, Yves Poirier, Agence QMI, au moment où on se parle, ici, à l'Assemblée nationale... Puis, s'il y avait de l'eau à l'Assemblée nationale, je vous dis que les travaux se feraient, Mme la Présidente. Mais là c'est à HMR, les travaux ne se font pas. Cette infiltration d'eau serait au deuxième étage de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, entre les soins intensifs, les ascenseurs centraux et l'unité coronarienne. C'est l'image de son mauvais gouvernement, Mme la Présidente, et on parle de catastrophe appréhendée.

Quand va-t-il se bouger?

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Bien, d'abord, Mme la Présidente, je veux rassurer le chef de l'opposition officielle, on va corriger les infiltrations d'eau.

Maintenant, pour ce qui est des investissements de milliards de dollars qui sont nécessaires à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, je le répète, on est rendu à 19 milliards par année. Pourquoi? Je vous donne certains exemples. Pont de l'Île-aux-Tourtes, ça aurait dû être fait par les libéraux. Pourtant, la députée... ex-députée libérale en avait sûrement parlé. L'Hôpital Vaudreuil-Soulanges, je suis passé là récemment, ça coûte très cher, beaucoup plus cher que ce qui a été prévu par les libéraux. Le pont de l'Île-d'Orléans, beaucoup plus cher que ce qui a été prévu. Le...

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Mme la Présidente, cette semaine on a entendu le ministre de la Santé, puis on sent qu'il y a discorde au sommet. Le ministre de la Santé, lui, n'a pas du tout le même discours que le premier ministre. Le premier ministre vient de dire : Non, oubliez ça, HMR, ça ne se fera pas, je n'ai plus d'argent. Le ministre de la Santé a dit, et je le cite, cette semaine : Je ne peux pas croire qu'ils ne peuvent pas trouver de l'argent. Je ne peux pas croire qu'ils ne peuvent pas trouver de l'argent. C'est le ministre de la Santé qui contredit le premier ministre.

Est-ce que cette contradiction-là explique, ce matin, l'absence du ministre de la Santé?

La Présidente : M. le leader du gouvernement, rapidement, votre rappel au règlement, je trancherai.

M. Jolin-Barrette : Mme la Présidente, le chef de l'opposition officielle viole toutes les règles, ce matin, pour faire sa clip. Il sait qu'il ne peut pas parler de l'absence ou non d'un collègue en cette...

La Présidente : Voilà. Vous avez raison. Article 35. On ne peut souligner l'absence d'un collègue. M. le chef de l'opposition officielle, vous le savez, je vous demanderais de ne pas le refaire. Et la réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Mme la Présidente, est-ce qu'il y a quelqu'un ici qui pense que, quand Philippe Couillard était premier ministre d'un gouvernement libéral... que personne ne lui a parlé de HMR, que personne ne lui a parlé du tunnel Hippolyte-La Fontaine, que personne ne lui a parlé de l'Hôpital de Vaudreuil-Soulanges, que personne ne lui a parlé de l'Île-aux-Tourtes, du pont de l'Île-aux-Tourtes?

Mme la Présidente, on est en train de rattraper 15 années de négligence libérale. On est à 19 milliards, un budget qui est le double de ce que faisaient les libéraux. On essaie de trouver des solutions à l'intérieur du 19 milliards.

• (10 h 20) •

La Présidente : Troisième complémentaire.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Le premier ministre, il aime ça aller sur X. Bien, qu'il aille sur X, sur le compte d'Yves Poirier. L'eau est en train de couler dans la poubelle, Mme la Présidente, non loin des soins intensifs.

Mme la Présidente, mardi, Isabelle Hachey, dans *La Presse*, a écrit ce qui suit : «À l'unité des soins intensifs, le personnel en était réduit à s'éclairer avec des cellulaires et des lampes frontales, réduit à soigner les malades avec les moyens du bord. Ça me faisait penser à un hôpital de fortune visité en Ukraine, sur la ligne de front.»

Le premier ministre aime-tu ça se faire comparer à l'Ukraine, à matin?

La Présidente : Un cellulaire n'est pas un tableau, vous le savez. La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui, Mme la Présidente, quand les libéraux étaient au pouvoir, avec Philippe Couillard, en santé il y avait 12 projets sur lesquels on travaillait, à l'époque. On travaille actuellement sur 38 projets. On travaille sur l'Hôpital de Dolbeau-Mistassini. On travaille sur l'Hôpital de L'Enfant-Jésus, à Québec, c'est un grand chantier. On travaille sur l'hôpital à Trois-Rivières, à Sherbrooke, à Terrebonne, à Vaudreuil, à Saint-Bruno, dans le Haut-Richelieu, à Châteauguay, Anna-Laberge. Mme la Présidente, on travaille aussi, à Montréal, sur Verdun, général juif, Lachine, Fleury, Santa Cabrini. Tout du travail qui aurait dû être fait par les libéraux...

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député de Pontiac.

Modernisation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont**M. André Fortin**

M. Fortin : Mme la Présidente, moi, je vais m'adresser au ministre de la Santé, le ministre qui est allé à l'émission de Patrice Roy et qui a dit : Cette fois-ci, c'est la bonne. Je vais m'adresser au ministre qui est allé à Maisonneuve-Rosemont, qui s'est assis avec les médecins, les professionnels de la santé, qui les a regardés dans les yeux et qui leur a dit : La pépène va être dans la cour en 2024. Je vais m'adresser au ministre de la Santé, qui a vu le personnel dont il est responsable blessé, cette semaine, parce que des fenêtres ont éclaté à l'hôpital. Je m'adresse au ministre qui a vu les patients, dont il est responsable, voir leurs chirurgies d'urgence reportées, être transférés d'urgence parce qu'il n'y avait pas d'électricité, dans un hôpital, au Québec. Je m'adresse au ministre qui a vu les manifestations répétées du personnel, qui entend les cris du coeur des médecins et des gens de partout au Québec qui s'inquiètent.

À ce ministre-là, là, tous ces gens, ils ont un seul plaidoyer : Commencez les travaux. Ils ont une seule question : C'est quand, le début des travaux?

La Présidente : La réponse de la ministre responsable des Aînés.

Mme Sonia Bélanger

Mme Bélanger : Bien, Mme la Présidente, permettez-moi d'abord de revenir sur l'évènement de la panne de courant à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, qui a été causée par un orage violent, mardi dernier, qui a eu des conséquences, on le sait, extrêmement importantes. Mes pensées vont avec les patients qui étaient présents, qui étaient hospitalisés à ce moment-là. Je peux comprendre qu'ils doivent avoir vécu un immense stress. Puis, en même temps, je pense qu'il faut saluer le travail des médecins, des professionnels, qui se sont mobilisés rapidement pour faire en sorte qu'il n'y ait pas d'évènement plus à risque et plus dangereux que ce qui était en train de se produire à ce moment-là. Alors, je pense, c'est important.

Et, pour répondre à votre question, concernant l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, vous le savez, nous sommes le gouvernement qui a le plus investi dans les infrastructures. Il y a plusieurs chantiers qui sont en cours, notre premier ministre en a nommé quelques-uns tantôt, il y en a énormément du côté de Montréal. Le ministre de la Santé est en train de redresser le volet des infrastructures, en santé, au Québec, qui ont été négligées pendant des années, Mme la Présidente. Alors, on est en train de rétablir la situation. Les besoins sont immenses...

La Présidente : Première complémentaire.

M. André Fortin

M. Fortin : En tout respect, Mme la Présidente, il y a un enjeu de crédibilité du gouvernement de la CAQ et du ministre de la Santé, aujourd'hui, parce que, quand le ministre a annoncé, en 2023, l'hôpital, quand il a annoncé, en 2024, le début de la... pour 2024 le début de la construction, tous les chantiers dont le premier ministre parle étaient déjà amorcés, ils connaissaient les finances publiques. Là, là, l'avance, recule, les promesses, les rétractations, là, ça suffit, ce n'est plus le temps pour ça.

Les gens de Maisonneuve-Rosemont, ils ont une question : Quand est-ce que vous commencez les travaux?

La Présidente : Et vous vous adressez à la présidente. La réponse de la ministre.

Mme Sonia Bélanger

Mme Bélanger : Oui. Mme la Présidente, on est tous conscients, ici même, en cette Chambre, que ce qui se passe à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, c'est inadmissible. On est tous conscients qu'on doit trouver des solutions. C'est ce que le ministre de la Santé fait actuellement, Mme la Présidente. Nous sommes tous solidaires de ce qui se passe là-bas. Et on va trouver des solutions. Il faut laisser les gens travailler à trouver leurs propres solutions aussi. Santé Québec est impliqué, la Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, et on suit la situation de près.

Puis moi, j'aimerais peut-être en profiter pour dire qu'il y a eu un article, dernièrement, qui a été... qui a circulé, la une du *Devoir*, en 1999, qui disait que l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, c'était très dangereux...

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. André Fortin

M. Fortin : Je ne lui dirai pas qui était au pouvoir en 1999. Le ministre de la Santé, là, c'est encore lui qui est imputable. Quand les fenêtres volent en éclats...

Des voix : ...

La Présidente : Attendez, M. le député, il y a trop de bruit autour de vous, vos collègues sont trop bruyants, je voudrais entendre votre question. Allez-y. Il vous reste 19 secondes.

M. Fortin : Quand les fenêtres volent en éclats puis que les employés sont blessés, là, à cause des systèmes de ventilation inadéquats, c'est encore le ministre de la Santé qui est imputable. Quand les patients et les employés se retrouvent dans le noir, quand leurs chirurgies sont annulées, c'est encore le ministre de la Santé qui est imputable. Puis, quand les employés manifestent, c'est à lui qu'ils s'adressent.

Alors, c'est à lui de le dire, aujourd'hui. C'est quand, le début des travaux?

La Présidente : La réponse de la ministre.

Mme Sonia Bélanger

Mme Bélanger : Bien, Mme la Présidente, je vais continuer sur mon erre d'aller. En 2012, on aime ça, revenir dans l'histoire, le ministre Yves Bolduc avait annoncé la rénovation majeure de tout l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont. D'ailleurs, le Dr Bolduc était un fervent gestionnaire qui aimait aller sur le terrain. Il était allé à Maisonneuve-Rosemont, il comprenait très bien la situation.

Ce que je veux dire, Mme la Présidente, au-delà de la politique qu'on est en train de faire, là, au sujet de Maisonneuve-Rosemont, c'est que c'est vrai qu'il y a un besoin, c'est clair, on le reconnaît. Maintenant, il y a des besoins partout au Québec, partout, et il y a des projets concrets qui sont en train de se faire. Il y a plus de 38 projets qui sont en construction actuellement. On va trouver des solutions.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député de Nelligan.

Modernisation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont**M. Monsef Derraji**

M. Derraji : Mme la Présidente, mon collègue vient de poser une question très simple : Quand? Q-u-a-n-d. Il veut une date.

Je suis content qu'une infirmière de background se lève aujourd'hui pour répondre. Elle nous a dit qu'elle est solidaire...

Des voix : ...

La Présidente : Article 32. Article 32.

Une voix : ...

La Présidente : M. le leader du gouvernement. M. le leader du gouvernement.

Une voix : ...

La Présidente : M. le leader du gouvernement. Vous allez parler quand je vais vous dire que c'est le moment de parler. Je veux vous entendre. Quel est votre rappel au règlement?

M. Jolin-Barrette : Mme la Présidente, quel mépris! Le leader de l'opposition officielle vient de dire... vient de critiquer la profession d'infirmière de la ministre.

Des voix : ...

La Présidente : Eh! Eh! Eh! Messieurs, l'un et l'autre, assoyez-vous. L'un et l'autre, assoyez-vous. Je vais trancher.

Des voix : ...

La Présidente : L'un et l'autre, assoyez-vous. Je parle, gardez le silence. La règle, ici, qui a été enfreinte est la suivante : vous devez vous désigner par votre titre. Vous le savez. Faites attention à vos propos, demeurez respectueux. Il s'agit de Mme la ministre.

Vous avez du temps pour poursuivre votre question. Utilisez le titre, je vous prie.

M. Derraji : Mme la Présidente, c'est son C.V. Je fais appel à la profession. C'est une infirmière clinicienne, à part d'être ministre. Je sollicite son intelligence, Mme la Présidente. Pourquoi? Parce qu'elle vient de nous dire qu'elle est solidaire. Solidaire avec quoi? Avec un milieu de vie avec des chauves-souris. Solidaire avec quoi? Solidaire avec un milieu de vie avec des rongeurs. Solidaire avec quoi? Avec un milieu de vie avec des fourmis.

Mme la Présidente, règle de base, en santé publique, l'urine des rongeurs peut causer des infections. Il y a un autre docteur dans cette équipe. Est-ce qu'ils vont faire raisonner le médecin de la... le ministre de la Santé que c'est assez, qu'il faut avoir un plan, que c'est urgent? Démontrez votre solidarité avec vos collègues sur le terrain et lancez rapidement la construction de HMR.

• (10 h 30) •

La Présidente : Et vous, M. le leader du premier groupe de l'opposition officielle, vous savez que vous vous adressez à la présidente. La réponse de la ministre.

Mme Sonia Bélanger

Mme Bélanger : Mme la Présidente, je suis très fière d'être debout en cette Chambre comme ministre responsable des Aînés, ministre déléguée à la Santé, ministre responsable de la région des Laurentides. Et puis je suis très fière de mon curriculum vitae, fière d'être infirmière, avec le sentiment d'appartenance à cette profession, qui est noble et digne. Et on n'a pas de leçons à apprendre du leader de l'opposition. On va se tenir debout pour le système de santé, Mme la Présidente. On se tient debout. On est là pour les patients. On est là pour les aînés. Nous sommes là pour les jeunes, Mme la Présidente. On a ramassé un système de santé qui était démolé, on est en train de le reconstruire, et ça prend du temps, et on y va à un rythme important, Mme la Présidente. On est là pour les patients du Québec. Il y a des aînés ici présents, aujourd'hui, là, ils écoutent ça. Je ne suis pas certaine qu'ils sont très, très fiers. Ma mère, elle m'écoute, aujourd'hui, puis elle m'envoie souvent des petits commentaires, comment qu'elle trouve ça malheureux qu'on fasse de la politique sur le système de santé. Bien, moi, je vais vous dire, Mme la Présidente, je vais vous dire, Mme la Présidente, je... c'est très important, on travaille avec Santé Québec, on a la bonne structure pour s'assurer que nos établissements...

La Présidente : Première...

Des voix : ...

La Présidente : Article 32. Dois-je vous rappeler de garder le silence? Pas de bravo. On écoute la question. Première complémentaire. 30 secondes.

M. Monsef Derraji

M. Derraji : Mme la Présidente, la ministre vient de dire qu'elle est solidaire. Elle sait très bien, elle était P.D.G. d'un CIUSSS. Est-ce que je dois comprendre, aujourd'hui, qu'elle, si elle était P.D.G., elle va accepter que son personnel soignant travaille avec des chauves-souris, avec des rongeurs, et avec des fourmis, et avec de la moisissure?

Qu'elle réponde. Qu'elle réponde aux professionnels de la santé. Est-ce qu'elle est fière, aujourd'hui, que son gouvernement arrête le projet de HMR?

La Présidente : La réponse de la ministre.

Mme Sonia Bélanger

Mme Bélanger : Mme la Présidente, nous devons, au Québec, avoir des infrastructures de santé à la haute pointe des technologies, qui répondent aux plus hauts standards. C'est extrêmement important. C'est ce qu'on est en train de faire partout. Puis on a construit des centres hospitaliers, il y en a plusieurs qui sont en construction actuellement, plusieurs sont en planification, puis je veux vous en nommer quelques-uns, notamment du côté de Montréal : l'hôpital juif de Montréal, l'Hôpital de Verdun, l'Hôpital de Lachine, l'Hôpital Fleury, l'Hôpital Santa Cabrini, les centres de réadaptation jeunesse, les maisons des aînés. Ça, c'est juste à Montréal, là, qu'on est en train de se parler, Mme la Présidente. Moi, je pense qu'on est au rendez-vous. Puis, pour Maisonneuve-Rosemont, nous sommes mobilisés.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Monsef Derraji

M. Derraji : Mme la Présidente, hier, le premier ministre a confirmé à notre chef qu'il va se représenter en 2026. Est-ce que le slogan va être *Continuons avec les rongeurs, continuons avec la moisissure, continuons avec les chauves-souris*? Ça va être ça, son slogan, Mme la Présidente?

HMR est devenu son échec. C'est devenu le symbole de son échec d'offrir des soins de santé de qualité. Qu'il se lève, qu'il regarde les Québécois dans les yeux et leur dise que... j'ai annulé votre projet parce que vous ne votez pas du bon bord.

La Présidente : M. le leader du gouvernement. Rapidement. Votre rappel au règlement.

M. Jolin-Barrette : Mme la Présidente... Ah oui! le REM libéral, dans l'Ouest-de-l'Île de Montréal, Mme la Présidente...

La Présidente : Bon, M. le leader, c'est beau. M. le leader. M. le leader du gouvernement.

Des voix : ...

La Présidente : M. le leader, messieurs... Aïe! Votre micro est coupé, vous parlez dans le vide. M. le leader, je m'excuse, je vous avais... j'avais demandé un rappel au règlement. Assoyez-vous. Je vais le faire, le rappel au règlement.

Une voix : ...

La Présidente : Monsieur...

Des voix : ...

La Présidente : Avez-vous terminé, messieurs? Il y a d'autres élus qui attendent de poser leurs questions. M. le leader du gouvernement et M. le leader de l'opposition officielle, vous savez très bien que ce que vous venez de dire, ça ne se dit pas, c'est imputer des motifs indignes. Je vous demanderais de les retirer, les derniers propos que vous avez dits, M. le leader. Vous savez très bien. Vous retirez?

M. Derraji : Je retire «de ne pas voter du bon bord».

La Présidente : C'est réglé. Nous allons poursuivre. Je veux la...

Une voix : ...

La Présidente : M. le leader du gouvernement. M. le leader du gouvernement. Merci. Assoyez-vous. J'aimerais entendre la réponse de la ministre. Vous avez 45 secondes.

Mme Sonia Bélanger

Mme Bélanger : Oui, Mme la Présidente. Bien, allons-y peut-être de façon plus financière. Vous le savez, qu'actuellement il y a 40 millions qui sont disponibles pour continuer le bureau de projet, Maisonneuve-Rosemont. Donc, ils vont continuer de faire leurs travaux, Mme la Présidente. Il y a des discussions, actuellement, avec Santé Québec. Alors, on va laisser Santé Québec faire le travail. C'est un travail de gestion, construire des hôpitaux. Et là on parle des rongeurs, on parle de toutes sortes de choses qui sont déplorables, et la situation, elle est corrigée. On a eu l'occasion de discuter avec le P.D.G...

Des voix : ...

Mme Bélanger : Oui. Oui, c'est drôle? Ils trouvent ça drôle, en plus, Mme la Présidente. Moi, je trouve ça indécent et déplorable, Mme la Présidente.

La Présidente : C'est terminé. Vous avez dit un mot que je n'accepte pas. Je vous demande de le retirer. Je l'ai fait retirer hier également.

Une voix : ...

La Présidente : En question principale... Et je vous rappelle notre règlement, là, article 32, vous gardez le silence, vous faites attention aux propos que vous dites. Il y a maintenant la question principale du député de Pontiac, à qui je demande également la même chose. Poursuivons un débat civilisé. Les gens vous écoutent. Allez-y.

Modernisation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

M. André Fortin

M. Fortin : Là, Mme la Présidente, cette semaine, là, il y a des fenêtres qui ont explosé, il y a des ailes complètes qui étaient dans le noir. Il y a une patiente qui était sur la table d'opération, en train de se faire endormir, et les lumières se sont éteintes. On a évité de justesse une situation absolument très grave. Un gouvernement responsable, là, qu'est-ce qu'il aurait fait? Il aurait réagi sérieusement. Il aurait appelé une conférence de presse, il aurait dit : On va trouver les moyens, voici la date à laquelle le projet de reconstruction va commencer. Ce n'est pas ça qu'on a eu droit, Mme la Présidente. À la place, là, on a eu droit à un ministre... un scrum du ministre, qui disait : Ah! je vais essayer de figner un financement avec la fondation. On a eu droit à un ministre qui joue au député de l'opposition, qui va sur la place publique, qui interpelle ses propres collègues, puis il dit : Je ne peux pas croire qu'on ne trouve pas du financement pour commencer ce projet-là.

C'est quoi, la réponse du gouvernement au ministre de la Santé qui dit : Il est où, l'argent pour qu'on commence ce projet-là?

La Présidente : La réponse de la ministre responsable des Aînés.

Mme Sonia Bélanger

Mme Bélanger : Mme la Présidente, il est où, l'argent? L'argent est dans le PQI, Mme la Présidente. Il est là, l'argent, dans le PQI. L'argent, ça ne pousse pas dans les arbres, hein, Mme la Présidente. L'argent, il est dans le PQI. On est le gouvernement qui a le plus investi dans le PQI. On est le gouvernement qui investit le plus dans les infrastructures de santé et de services sociaux. Alors, il y en a, de l'argent.

Puis on est tous conscients, là, que l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, c'est important, qu'ils font un travail extraordinaire pour les patients de leur région mais aussi, dans certaines spécialités, pour certaines... pour certains patients de d'autres régions. On est conscients qu'ils sont un leader en santé. Alors, nous sommes mobilisés, Mme la Présidente. Santé Québec en a fait une priorité, ils sont en train de regarder ce qu'ils vont faire, et puis la fondation est impliquée. Alors, nous suivons la situation de très près. Le ministre de la Santé, quotidiennement, parle de Maisonneuve-Rosemont et réagit aux différentes questions, notamment celles des oppositions, Mme la Présidente.

La Présidente : Première complémentaire.

M. André Fortin

M. Fortin : Oui, dans le PQI, là, il y a aussi un 14 milliards que le gouvernement peut utiliser pour Maisonneuve-Rosemont. Tout ce que le ministre fait, aujourd'hui, c'est acheter du temps. Il a repoussé le projet à après l'élection. Après ça, il nous a dit : Non, non, non. Non, non, je vais le commencer à la fin du mandat. Là, il nous dit : Je vais trouver une solution dans les prochaines semaines.

Son travail, au ministre de la Santé, c'est de convaincre ses collègues, de convaincre le Conseil des ministres, de convaincre le premier ministre, qui a l'air complètement désintéressé par la question, mais il est en train d'échouer. C'est le premier ministre, hier, qui a dit : Nous, on est de région, on n'est pas de Montréal. C'est ça qu'il a choisi comme argument.

La Présidente : Je vous invite à faire attention à vos propos. Demeurons respectueux. La réponse du ministre responsable des Infrastructures.

M. Jonatan Julien

M. Julien : Oui. Merci, Mme la Présidente. Effectivement, vous avez raison de dire au collègue de Pontiac de faire attention à ses propos, parce que ses propos sont inexacts. Je suis quand même surpris que le député de Pontiac, qui était là dans le gouvernement, 2018 et avant, quand il constate les investissements qu'on met actuellement en infrastructures...

C'est le jour et la nuit par rapport aux 15 années libérales. On le réitère, là, il y avait 9 milliards d'investis dans la dernière année de leur parti, on est à 19 milliards et plus pour les trois prochaines années et l'an dernier. On fait des travaux qui sont gigantesques, en santé, 38 projets qui sont en cours, 2,69 milliards dans ces projets-là cette année. C'est sans commune mesure.

Mais effectivement il y a des enjeux, à HMR, comme il y a des enjeux partout au Québec en infrastructures. On répare les pots cassés. On y va étape par étape.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. André Fortin

M. Fortin : Aïe! ça fait sept ans qu'ils sont en place. L'argument des 15 ans, il est aussi utilisé que le gouvernement de la CAQ. Il est aussi utilisé que la broche qui tient l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont debout. Mais les Québécois, Mme la Présidente, là, ils continuent de payer des impôts, ils ont le droit de s'attendre à des hôpitaux de qualité, à des hôpitaux où les génératrices fonctionnent, à des hôpitaux où les fourmis ne se promènent pas sur les dentiers du monde. À la place, là, on a droit à un ministre qui est à court d'arguments, qui nous sert promesse après promesse, mais qui est incapable de convaincre ses propres collègues de faire avancer un projet majeur au Québec.

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Jonatan Julien

M. Julien : Oui. Mme la Présidente, je suis obligé d'être encore en désaccord avec mon collègue de Pontiac. Des infrastructures qui se... deviennent désuètes, ça n'arrive pas du jour au lendemain. Quand on regarde, en fin de compte, puis je reviens, hein, c'est toujours le même tableau, mais, quand on regarde les investissements, les sous-investissements du Parti libéral, quand il était au pouvoir, en infrastructures, ça a créé cette désuétude des infrastructures. On a plus que doublé. On met des sommes records. Et, oui, on fait du rattrapage en éducation, en santé, en transport, dans toutes les infrastructures du Québec. Il y a 38 projets, actuellement, qui sont en cours. Ils ne sont pas capables de nommer un de ces projets-là qu'on devrait retarder au profit d'un autre. On planifie. On y va étape par étape. HMR est important. On va aller de l'avant en temps opportun.

• (10 h 40) •

La Présidente : En question principale, je reconnais la cheffe du deuxième groupe d'opposition.

Modernisation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Mme Ruba Ghazal

Mme Ghazal : Merci, Mme la Présidente. Une unité de soins intensifs où le personnel soignant s'éclaire avec des cellulaires et des lampes frontales, des vitres de fenêtres qui éclatent en éclats et blessent une infirmière, des appareils d'un bloc opératoire servant à maintenir des gens en vie qui tombent en panne. Ce que je décris là, Mme la Présidente, ce n'est pas la scène dans un hôpital d'un pays en guerre. Cette scène apocalyptique se passe ici, au Québec, à Montréal, à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont. La santé de la population est en danger. Les conditions de travail du personnel soignant sont indignes.

Hier, j'ai fait appel au sens de l'État du premier ministre pour protéger la population. Malgré le fait qu'on ait évité une catastrophe humaine de justesse, le premier ministre s'entête à ne pas aller de l'avant avec la reconstruction de l'hôpital. Il souffle constamment le chaud et le froid sur ce projet. Je lui donne une seconde chance et je refais encore une fois appel à son sens de l'État. Et je vais lui poser la question de la Dre Chantal Rivard : Est-ce qu'on attend que quelqu'un meure?

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui, Mme la Présidente, quand on parle de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, il y a deux dossiers. Il y a un dossier où il y a des rénovations que j'appellerais mineures qui doivent être faites. Dans certains cas, là, je sais que les libéraux aiment parler des écureuils puis des choses comme ça, ce qu'on me dit, c'est : Ces problèmes-là sont réglés. Il reste encore des problèmes mineurs à régler, on y travaille.

Maintenant, il y a un projet majeur, d'investir. À l'époque, Yves Bolduc, ministre de la Santé, en 2012, avait dit, à l'émission *Tout le monde en parle* : Je vais investir 2 milliards pour faire des rénovations majeures à HMR. À l'époque, c'était Jean Charest qui était le premier ministre du Québec. Je vois beaucoup de gens, là, qui étaient là. Il y avait aussi Karl Blackburn, hein, celui qui est appuyé par le fils de Jean Charest aujourd'hui. Ils étaient tous là, ces gens-là. Après, il y a eu Pauline Marois. Après, il y a eu Pauline Marois. Elle n'a pas fait les rénovations majeures qui sont nécessaires. Mais, madame...

Des voix : ...

La Présidente : ...on écoute les questions avec attention, j'aimerais qu'on écoute les réponses avec attention, c'est trop bruyant. Poursuivez.

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, on a augmenté de 9 milliards à 19 milliards le budget. Il y a eu une révision de la cote du Québec à cause de cette augmentation. On travaille sur 38 établissements de santé, mais on est à 19 milliards. Ce qu'on essaie de faire, actuellement, c'est de régler les problèmes mineurs dans tous les hôpitaux, mais les problèmes majeurs, les milliards qu'il faut investir dans les hôpitaux comme HMR...

La Présidente : Première complémentaire.

Mme Ruba Ghazal

Mme Ghazal : Je ramène le premier ministre à 2025 puis à ce qui se passe actuellement. Il dit que c'est un problème mineur, là, ce qu'il y a comme chauves-souris. J'ai ici une lettre de responsables de laboratoire qui opèrent des machines pour analyser le sang. À cause de la panne, deux des appareils sur trois ne fonctionnent pas. Comment est-ce qu'un hôpital peut fonctionner sans un laboratoire qui fonctionne?

Tout le monde veut l'hôpital, le premier ministre est isolé. Je lui repose la question différemment : S'il y avait eu un mort, est-ce qu'il s'entêterait, aujourd'hui, à ne pas faire le projet?

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Mme la Présidente, comment je peux expliquer ça? D'un côté, il y a des problèmes qu'on doit corriger à court terme. On parle d'investissements de dizaines de millions, on est en train de les trouver. De l'autre côté, on a des milliards, des milliards à investir dans l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont. Actuellement, on est déjà en réalisation pour 19 milliards de projets dans le PQI pour cette année, pour l'année 2025-2026.

Donc, j'aimerais ça que la cheffe de Québec solidaire nous dise, est-ce qu'elle propose d'augmenter le PQI à 21 milliards, 22 milliards, 23 milliards? C'est de ça qu'on parle, là, pour les rénovations majeures qu'il y a à faire à HMR.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

Mme Ruba Ghazal

Mme Ghazal : Moi, ce que je demande au premier ministre, c'est d'éviter la mort de quelqu'un, de sauver des vies. La CAQ a décidé de s'attaquer rapidement au droit de grève historique des travailleurs et travailleuses, et je cite, «pour le maintien des services assurant le bien-être de la population, notamment des personnes en situation de vulnérabilité». Ça, c'est le projet de loi n° 89. 30 chirurgies annulées, d'autres qui risquent de l'être, une employée blessée, un laboratoire qui ne fonctionne pas, des patients en danger. Est-ce que le premier ministre peut au moins reconnaître que son refus met en danger les personnes vulnérables?

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Bien, Mme la Présidente, la cheffe de Québec solidaire m'ouvre la porte. Elle vient de changer de sujet. Elle nous parle du projet de loi n° 89. Hier, la cheffe de Québec solidaire et sa gang ont refusé d'appuyer une motion pour dénoncer les syndicats qui sont allés manifester devant la maison du ministre du Travail. Honte à Québec solidaire, honte totale.

Des voix : ...

La Présidente : M. le leader du deuxième groupe d'opposition, je veux entendre. Quel est votre rappel au règlement?

M. Cliche-Rivard : ...Mme la Présidente, «honte» est au lexique, qu'il le retire. C'est très simple.

Des voix : ...

La Présidente : Oui, il est au lexique. Il est au lexique. Je vous demande...

Des voix : ...

La Présidente : M. le leader du gouvernement... Et cependant je l'ai entendu venant de l'opposition officielle, ce matin, et j'ai laissé passer. Ce mot est au lexique, lorsqu'on y accole des intentions, et j'aimerais que...

Des voix : ...

La Présidente : Il est au lexique. Alors, je vous inviterais à le retirer. Mais je ne veux plus entendre aucun d'entre vous l'utiliser. M. le premier ministre, retirez-le. Nous allons poursuivre.

M. Legault : ...pathétique, pathétique.

La Présidente : M. le premier ministre, M. le premier ministre, je veux seulement vous entendre dire que vous retirez «honte», c'est tout, et assoyez-vous après.

M. Legault : ...

La Présidente : M. le premier ministre...

Des voix : ...

La Présidente : Merci, je vais gérer. M. le premier ministre, s'il vous plaît, retirez «honte».

M. Legault : ...

La Présidente : M. le premier ministre...

Des voix : ...

La Présidente : Je vous entends. Je ne demande... Merci, M. le leader du deuxième groupe. Retirez le mot «honte», et nous allons poursuivre.

M. Legault : Ce sont des extrémistes, Mme la Présidente, et je...

Des voix : ...

La Présidente : On ne va pas commencer à jouer à ce jeu-là. Il l'a retiré également. Il l'a retiré. Et maintenant j'aimerais qu'on poursuive sur un ton respectueux, les uns avec les autres. En question principale... En question principale, je reconnais maintenant la députée de...

Des voix : ...

La Présidente : Article 32. C'est bon pour tout le monde. En question principale, je reconnais la députée de Sherbrooke. Je vous écoute, madame.

Suspension de programmes d'aide à la rénovation

Mme Christine Labrie

Mme Labrie : Hier, tout le monde a talonné la ministre de l'Habitation pour qu'elle ramène le programme RénoRégion, qui est passé à la trappe au dernier budget, et elle s'est engagée à revenir avec une solution. Mais ça, elle nous l'avait déjà dit. Le 4 avril, elle disait déjà qu'elle voulait régler la situation rapidement. Ça fait un mois, Mme la Présidente, et on n'a pas encore vu le début de sa solution. On n'a clairement pas la même définition de «rapidement». Et, pendant ce temps-là, il y a des municipalités qui se mobilisent parce qu'elles savent que la coupure de RénoRégion, ça fait mal aux plus vulnérables dans leurs communautés. On est rendus à près de 240 résolutions de municipalités et de MRC en colère, il en rentre tous les jours.

Les personnes qui étaient sur la liste d'attente de RénoRégion, elles ont besoin de prévisibilité. Très souvent, leur capacité de rester dans leur milieu de vie en dépend. Et, les bonnes intentions de la ministre, là, on les a déjà entendues. Aujourd'hui, je veux qu'elle nous dise quand est-ce qu'elle va nous la présenter, sa solution, parce qu'il y a du monde vulnérable qui sont en attente de savoir quand est-ce qu'ils vont pouvoir faire des travaux urgents dans leur maison.

La Présidente : La réponse de la ministre responsable de l'Habitation.

Mme France-Élaine Duranceau

Mme Duranceau : Merci, Mme la Présidente. Alors, effectivement, c'est un programme qui, clairement, est très apprécié en région, c'est à peu près 1 000 personnes par année qui bénéficient du programme. Puis on l'a dit en cette Chambre, je l'ai dit aussi publiquement, notre intention, c'est d'aider les gens vulnérables, hein? Je pense que c'est pour ça aussi qu'on est ici. Alors, moi, je travaille à trouver une solution pour qu'on puisse répondre aux demandes qui sont présentées, puis, en temps et lieu, on va faire les annonces.

Quand je dis quelque chose, généralement, je le fais. On livre, en habitation. Il n'y en a jamais tant eu, des projets d'habitation qui sortent de terre, qui sont livrés, qui sont inaugurés. C'est sûr que ça aurait été mieux que d'autres gouvernements s'en occupent avant nous, mais on ramasse, en habitation comme dans d'autres secteurs, les pots cassés et les sous-investissements.

Mais, pour répondre à la députée de Sherbrooke, on y travaille et, oui, dans les prochaines semaines, en temps et lieu, on donnera nos directives.

La Présidente : Première complémentaire.

Mme Christine Labrie

Mme Labrie : J'entends que la ministre y travaille, mais c'est long, Mme la Présidente. Les municipalités sont tellement mobilisées, puis ce qu'elles nous demandent, ce n'est pas dans quelques semaines, c'est de ramener le programme immédiatement. Pendant que la ministre réfléchit, c'est la qualité de vie des personnes qui ont besoin de ce programme-là qui est en suspens. Puis d'ailleurs c'est la même chose pour le Programme d'adaptation de domicile, qui n'accepte aucune nouvelle demande depuis un mois.

Elles font quoi, les personnes qui ont besoin d'une adaptation de domicile pour pouvoir continuer de vivre chez elles, en attendant? C'est des humains qui attendent, là, ce n'est pas des numéros. Ces personnes-là ont besoin que les programmes fonctionnent.

• (10 h 50) •

La Présidente : La réponse de la ministre.

Mme France-Élaine Duranceau

Mme Duranceau : Oui. Bien, je suis bien consciente de ça, Mme la Présidente. Si vous voulez parler de longueur, là, moi, je peux vous en parler, de longueur. Ça a traîné en longueur, tous les projets d'habitation. Alors, s'il y a une chose que je suis, ce n'est pas patiente. Inquiétez-vous pas, ça avance. Puis il y a des délais... Je m'excuse, Mme la Présidente, je m'adresse à vous.

Et donc, RénoRégion, on s'en occupe. Et, le Programme d'adaptation de domicile, je tiens à dire qu'il y a eu 38 millions, dans le budget, pour s'occuper de ce programme-là, pour répondre aux centaines de demandes qu'on a eues. On va y répondre dans les prochaines semaines. Dès que cet arrérage-là, en termes de demandes, aura été réglé, on pourra, après ça, adresser les suivantes.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

Mme Christine Labrie

Mme Labrie : Écoutez, là, elles sont suspendues, les demandes pour ce programme-là. Il y en a, des personnes, en ce moment, qui en ont besoin, d'adaptation de domicile, elles ne peuvent pas déposer une nouvelle demande.

Si la ministre veut réformer les programmes, là, bien, qu'elle le fasse, mais, quand on travaille comme du monde, on réfléchit au nouveau programme avant de suspendre l'ancien. C'est ça qu'on fait quand on travaille comme du monde. Là, il y a des gens dont la vie est carrément en suspens, la qualité de vie est compromise parce que la ministre a gelé un programme avant d'avoir préparé le nouveau. Il me semble que ce n'est pas la première fois qu'ils font ça. On a vu la même chose en francisation.

C'est-tu possible, quand vous voulez réformer un programme, d'être prêts avec le nouveau, avant d'en enlever un?

La Présidente : Vous vous adressez à la présidente. La réponse.

Mme France-Élaine Duranceau

Mme Duranceau : Oui. Petite nuance à apporter ici, Mme la Présidente. Je pense qu'on a... On a révisé le Programme d'adaptation de domicile il y a deux ans, et je pense qu'on a été victimes de notre succès. Il est tellement apprécié, il est tellement généreux que les sommes s'engagent rapidement, et rapidement les enveloppes se vident.

Donc, heureusement... pas heureusement, mais c'est une préoccupation pour moi. C'est une préoccupation aussi pour le ministre des Finances, 38 millions au dernier budget. On va répondre aux nombreuses demandes qui ont été déposées, puis après ça, s'il y a lieu, on fera d'autres demandes budgétaires en conséquence.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le chef du troisième groupe d'opposition.

Modernisation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

M. Paul St-Pierre Plamondon

M. St-Pierre Plamondon : Mme la Présidente, je ne sais pas si le gouvernement prend la mesure de ce qui se passe à Maisonneuve-Rosemont mais surtout de ce qui se passe dans la population partout au Québec devant ce dont

on a été témoins. C'est une véritable scène de film, un mauvais film, des patients, là, qui sont transférés parce qu'il y a une panne d'électricité, des fenêtres qui explosent, des infirmières qui sont blessées. C'est vraiment gênant. Il y a un sentiment de gêne, de honte, dans la population, et d'incompréhension. Comment est-ce qu'on est rendus là? C'est un hôpital qui dessert 10 % de la population au Québec, qui dessert l'est de Montréal au complet.

Donc, à titre de député de l'est de Montréal, je veux que ce soit dit. À partir de maintenant, chaque investissement consenti par ce gouvernement de la CAQ va être mesuré à l'ombre de la honte que représente l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont pour le Québec.

Des voix : ...

La Présidente : M. le leader du gouvernement, s'il vous plaît, je vais gérer ça. Je vous demande de vous rasseoir. Je veux entendre le reste de la question.

Des voix : ...

La Présidente : Laissez-moi poursuivre. J'ai demandé, tout à l'heure, de faire attention avec le mot «honte» et de le retirer. Poursuivez dans le respect.

M. St-Pierre Plamondon : J'essaie...

Une voix : ...

La Présidente : M. le leader du gouvernement, c'est beau. Merci. Merci. Retirez et poursuivez.

M. St-Pierre Plamondon : J'essaie de témoigner le mieux possible du sentiment dans la population.

La Présidente : Bon, le sentiment... Là, je suis debout. Le sentiment de la population, c'est une chose. «Honte à vous», «honte au gouvernement», «honte à ci», «honte à ça», ça, c'est au lexique. Alors, je vous demande de faire attention, de retirer et de poursuivre. Il vous reste 30 secondes.

M. St-Pierre Plamondon : Je rappelle que le montant nécessaire...

Des voix : ...

La Présidente : S'il vous plaît! Alors, formulez-le de cette façon, formulez-le de cette façon. Retirez-le de l'autre façon et poursuivez avec la bonne façon.

M. St-Pierre Plamondon : ...je ne parle que du sentiment dans la population.

La Présidente : Voilà. Parfait. Allez-y.

M. St-Pierre Plamondon : Et le montant nécessaire pour la phase I de cet hôpital, c'est 85 millions. Tout va être évalué à la lumière de ce montant manquant.

Au nom de la décence élémentaire, est-ce que le premier ministre peut faire la seule chose que lui demande le Québec, démarrer les travaux de rénovation de HMR?

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Bien, Mme la Présidente, déjà, je vois que le chef du Parti québécois est plus raisonnable que le Parti libéral. Ce que nous demande le Parti québécois, c'est d'investir 85 millions à HMR. C'est quelque chose qu'on est en train de regarder. On est en train de regarder si, à l'intérieur de l'enveloppe de 19 milliards, on est capables de trouver l'argent pour être capables de réaliser le 85 millions. Donc, on travaille là-dessus. Mais je suis content de voir que le Parti québécois n'est pas à la même place que le Parti libéral, qui veut qu'on investisse des milliards de dollars à HMR dès maintenant.

La Présidente : ...complémentaire.

M. Paul St-Pierre Plamondon

M. St-Pierre Plamondon : À la défense de mes collègues, ma compréhension, c'est qu'il y a plusieurs phases, puis il faut que ce soit quelque part au budget, bon, dans quel cas, hier, on a entendu le ministre de la Santé... avant-hier,

dire : On pourrait aller piger dans le budget de fonctionnement 3 milliards, je me suis tourné vers la ministre en charge du Trésor, et elle m'a répondu qu'elle n'allait pas commenter, qu'il fallait que je pose ces questions-là au ministre de la Santé.

Est-ce que la ministre a parlé au ministre depuis ce temps-là? Est-ce que c'est une solution envisagée, oui ou non?

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, effectivement, on est en train de regarder, à l'intérieur de l'enveloppe de 19 milliards, si on peut transférer des sommes. Je suppose que le chef du Parti québécois ne veut pas qu'on pige dans le budget de l'Hôpital de Dolbeau-Mistassini, dans l'Hôpital de L'Enfant-Jésus à Québec, dans le Pavillon Sainte-Marie à Trois-Rivières, dans l'Hôpital Fleurimont à Sherbrooke, dans Terrebonne, Pierre-Le Gardeur, où ils ont maintenant un député, dans l'Hôpital de Vaudreuil, dans le laboratoire Saint-Bruno, dans l'Hôpital du Haut-Richelieu, dans l'Hôpital Anna-Laberge.

Donc, j'aimerais une suggestion. Le 85 millions, on l'enlève à qui?

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Paul St-Pierre Plamondon

M. St-Pierre Plamondon : Ça fait plusieurs semaines que le premier ministre nous place devant ce faux dilemme entre un hôpital et un autre. Le message est clair, puis on avance quand même, là, on avance. Procédez à cet hôpital, embarquons dans la phase I. Si les ministres n'ont pas eu le temps de se parler sur d'où proviendront ces fonds, continuons à travailler, mais entendez ce que la population et toutes les oppositions vous disent. Je ne répéterai pas le mot que je n'ai pas le droit de dire, mais on a des sentiments...

La Présidente : Et vous vous adressez à la présidente. La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, quand on gouverne, on a des décisions à prendre presque à tous les jours, des décisions qui sont déchirantes, enlever 85 millions à un, le donner à l'autre. Ce que je comprends, c'est que le chef du Parti québécois, il n'est pas prêt à assumer ce genre de responsabilité là.

La Présidente : Cela met fin à la période de questions et de réponses orales.

Motions sans préavis

Comme il n'y a pas de votes reportés, nous allons passer à la rubrique Motions sans préavis, et, pour ce faire, je cède la place au troisième vice-président de l'Assemblée nationale. Bonne fin de journée, tout le monde.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Alors, en fonction de nos règles et de l'ordre de présentation des motions sans préavis, je reconnais un membre du groupe formant le gouvernement. M. le ministre du Travail.

M. Boulet : Merci, M. le Président. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec la députée de Bourassa-Sauvé, le député de Jean-Talon et la députée de Vaudreuil :

«Que l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs qui a lieu le 1er mai et qui est célébrée depuis plus de 100 ans;

«Qu'elle rappelle l'importance d'être constamment en action afin d'assurer un environnement de travail sain et respectueux des salariés syndiqués comme non syndiqués, tout en favorisant le dialogue social;

«Qu'elle reconnaisse l'importance de la prévention comme fondement de la santé et de la sécurité, afin d'éliminer les risques liés aux lésions professionnelles;

«Qu'ainsi, l'Assemblée nationale reconnaisse l'importance de garantir aux travailleuses et aux travailleurs du Québec des conditions de travail qui reflètent le nécessaire équilibre entre leurs droits et ceux des employeurs.»

Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Il n'y a pas de consentement.

Et la prochaine motion revient au groupe formant l'opposition officielle, et je reconnais Mme la députée de Jeanne-Mance—Viger.

• (11 heures) •

Mme Rotiroti : Merci, M. le Président. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec le député de Rosemont, le chef du troisième groupe de l'opposition, la députée de Vaudreuil et le député de Saint-Jérôme :

«Que l'Assemblée nationale prenne acte de la grande vétusté de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, un centre hospitalier suprarégional qui dessert notamment la population de l'est de Montréal, mais aussi tout le Québec dans plusieurs domaines de spécialité;

«Qu'elle constate le caractère gênant et honteux de l'état de cette infrastructure critique, dont la rénovation a été annoncée à plusieurs reprises par l'actuel gouvernement, mais toujours pas entamée;

«Qu'elle prenne acte de la volonté de la population de l'est de Montréal ainsi que des nombreux professionnels de la santé qui réclament le début des travaux de façon urgente;

«Qu'enfin, elle demande au gouvernement caquiste de reconsidérer sa décision et de lancer les travaux pour l'Hôpital [Maisonneuve] dès maintenant.»

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Il n'y a pas de consentement. Ce qui nous amène à la prochaine motion, qui revient au deuxième groupe d'opposition. Et je cède la parole à M. le député de Rosemont.

Rappeler que la population a le droit d'être soignée dans un environnement salubre et que chaque professionnel de la santé mérite un milieu de travail conforme aux normes de sécurité, de salubrité et de respect de la dignité humaine

M. Marissal : Merci, M. le Président. Je sollicite le consentement de cette Assemblée pour présenter la motion suivante conjointement avec le député de Pontiac, le député des Îles-de-la-Madeleine et la députée de Vaudreuil :

«Que l'Assemblée nationale affirme que les Québécoises et Québécois ont le droit d'être soignés dans un environnement salubre où des pannes de courant, des infiltrations d'eau, des vitres brisées et la présence d'animaux nuisibles ne viennent pas compromettre leur sécurité;

«Qu'elle rappelle également que chaque professionnel de la santé mérite un milieu de travail conforme aux normes de sécurité, de salubrité et de respect de la dignité humaine.»

Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Consentement, sans débat.

M. le leader du deuxième groupe de l'opposition.

M. Cliche-Rivard : Un vote électronique, s'il vous plaît.

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Un vote a été demandé. Donc, la période de vote est ouverte. La période de vote est terminée. M. le secrétaire général.

Le Secrétaire : Pour : 95
Contre : 0
Abstentions : 0

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Cette motion est donc adoptée.

Pour la prochaine motion, qui revient au troisième groupe d'opposition, je reconnais M. le député de Jean-Talon.

M. Paradis : M. le Président, je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec le député de l'Acadie, du... le leader du deuxième groupe d'opposition et la députée de Vaudreuil, la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale prenne acte des relations contractuelles récentes entre le Directeur des enquêtes de la Commission d'enquête sur la gestion de la modernisation des systèmes informatiques de la Société de l'assurance automobile du Québec et le ministre de la Sécurité publique;

«Qu'elle réitère que les conflits d'intérêt apparents minent la confiance du public envers nos institutions, incluant les commissions d'enquête publique.»

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Il n'y a pas de consentement.

Toujours à la rubrique des motions sans préavis, une motion sans préavis ayant déjà été présentée par le groupe parlementaire formant le gouvernement, je demande s'il y a consentement pour permettre la lecture d'une autre motion sans préavis. Consentement? Consentement. M. le leader adjoint du gouvernement.

Procéder à des consultations particulières sur le projet de loi n° 92

M. Bonnardel : M. le Président, je fais motion, conformément à l'article 146 du règlement de l'Assemblée nationale, afin :

«Que la Commission des finances publiques, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 92, Loi modifiant diverses dispositions principalement dans le secteur financier, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques le mardi 20 mai 2025, de 9 h 50 à 12 h 30 et après [la rubrique des] avis touchant les travaux des commissions vers 15 h 15 à 19 h 20;

«Qu'à cette fin, la Commission entende les personnes et organismes suivants : la Chambre de l'assurance de dommages conjointement avec la Chambre de la sécurité financière, l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes, le Bureau d'assurance du Canada, la Corporation des [assurances] directs de dommages[...], le Regroupement des cabinets de courtage d'assurance du Québec, [...]Option consommateurs conjointement avec l'Union des consommateurs, l'Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec;

«Qu'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 4 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle, 1 minute 30 [...] au deuxième groupe d'opposition;

«Que la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 13 minutes 8 secondes pour l'opposition officielle, 4 minutes 23 secondes pour le deuxième groupe d'opposition;

«Qu'une suspension de 5 minutes soit prévue entre les échanges avec chaque personne et organisme;

«Que le ministre des Finances soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.»

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le leader adjoint du gouvernement. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

Des voix : Consentement.

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Consentement. Cette motion est-elle adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Adopté.

Avis touchant les travaux des commissions

M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Bonnardel : M. le Président, la Commission de l'économie et du travail procédera à l'étude des crédits budgétaires 2025-2026 du volet Emploi du portefeuille Emploi et Solidarité sociale aujourd'hui, de 12 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 16 h 30, à la salle Louis-Joseph-Papineau;

La Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles procédera à l'étude des crédits budgétaires 2025-2026 du volet Ressources naturelles du portefeuille Ressources naturelles et Forêts aujourd'hui, de 11 h 30 à 13 heures, à la salle Pauline-Marois;

La Commission des relations avec les citoyens procédera à l'étude des crédits budgétaires 2025-2026 du volet Immigration, Francisation et Intégration du portefeuille Immigration, Francisation et Intégration aujourd'hui, de 11 h 30 à 13 et de 14 à 16, à la salle... à la salle Marie-Claire-Kirkland;

La Commission des institutions procédera à l'étude des crédits budgétaires 2025-2026 du volet Sécurité publique du portefeuille Sécurité publique aujourd'hui, de 11 h 15 à 13 heures et de 14 heures à 16 h 30, à la salle du Conseil législatif;

La Commission de la culture et de l'éducation procédera à l'étude des crédits budgétaires 2025-2026 du volet Culture et Communications du portefeuille Culture et Communications aujourd'hui, de 14 heures à 16 h 30, à la salle Pauline-Marois;

La Commission de l'économie et du travail procédera à l'étude des crédits budgétaires 2025-2026 du volet Solidarité sociale et Action communautaire autonome du portefeuille Emploi et Solidarité sociale le mardi 6 mai, de 10 h 15 à 12 h 30, à la salle Louis-Joseph-Papineau;

Et la Commission des institutions procédera à l'étude des crédits budgétaires 2025-2026 du volet Affaires autochtones du portefeuille Conseil exécutif le mardi 6 mai, de 9 h 45 à 11 h 45, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine;

La Commission de la santé et des services sociaux entreprendra l'étude des crédits budgétaires 2025-2026 du volet Santé du portefeuille Santé et Services sociaux le mardi 6 mai, de 9 h 45 à 12 h 30, à la salle Pauline-Marois;

La Commission des finances publiques procédera à l'étude des crédits budgétaires 2025-2026 du volet Finances du portefeuille Finances le mardi 6 mai, de 9 h 45 à 11 h 30, à la salle Marie-Claire-Kirkland; et

La Commission des finances publiques procédera à l'étude des crédits budgétaires 2025-2026 du volet Revenu Québec du portefeuille Finances le mardi 6 mai, de 11 h 45 à 12 h 15, à la salle Marie-Claire-Kirkland.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le leader adjoint du gouvernement. Nous sommes, bien évidemment, à la rubrique des avis touchant les travaux des commissions.

Pour ma part, je vous avise que la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes se réunira en séance de travail virtuelle afin d'organiser les travaux de la commission le vendredi 2 mai 2025, de 8 heures à 10 heures, et le lundi 5 mai 2025, de 11 heures à 12 heures.

Est-ce qu'il y a consentement pour déroger à l'article 282 du règlement prévoyant que, pendant la période de l'étude des crédits, aucune commission ne peut siéger le lundi et le vendredi afin de permettre à la commission de se réunir en séance de travail? Consentement.

À la rubrique des renseignements sur les travaux de l'Assemblée.

Ajournement

Puisque nous sommes à la période de l'étude des crédits budgétaires et que, conformément aux dispositions de l'article 282 du règlement, l'Assemblée ne procède qu'aux affaires courantes, je lève la séance, et les travaux de l'Assemblée sont ajournés au mardi 6 mai 2025, à 13 h 40.

(Fin de la séance à 11 h 10)